

## La borne de puisage du Syndicat

Le Syndicat Mixte Garrigues Campagne et Veolia ont mis depuis un an à disposition des professionnels et des particuliers pour leurs besoins en eau une borne de puisage de type « monétique ».

Il s'agit d'un dispositif de puisage d'eau sur les lieux publics avec contrôle d'accès par badge rechargeable. À Castelnau, elle se situe rue des Églantiers (entre les services techniques et le cimetière Champ Juvénal). Après s'être acquitté de frais d'accès au service de 40 €, elle se recharge par un système de volume forfaitaire de 10 m<sup>3</sup> minimum, et par tranche de 10 m<sup>3</sup> supplémentaire.

Avant toute première utilisation, veuillez-vous rendre sur le site d'accueil de Veolia Eau, 75 avenue du Progrès, 34820 Teyran (0 969 329 328).

Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h / 14h - 17h

Rappelons que le prélèvement d'eau sur les bornes incendie est interdit et susceptible d'une amende car il s'agit d'un vol d'eau.

Plus d'information : [www.sigc.fr](http://www.sigc.fr)



## Enfouissements des lignes à haute tension



Montpellier Méditerranée Métropole a demandé à Réseau de Transport d'Électricité (RTE) de procéder à la mise en souterrain de 4 lignes à haute tension et très haute tension, représentant 12,8 km linéaire et pas moins de 36 pylônes, afin d'achever les grands projets d'aménagement des secteurs Port Marianne/Eurêka à Montpellier et Castelnau-le-Lez.

Ces travaux sont très impactant sur la circulation au Sud de la commune et ce depuis leurs début, en juillet à Montpellier. Il convient de bien anticiper ses déplacements et de vérifier les itinéraires de déviation mis en place par Montpellier Métropole.

Castelnau sera directement concerné chemin de Verchant, avenue Marcel Dassault et boulevard Philippe Lamour de septembre 2018 à janvier 2019.

Toutes les informations : <http://www.montpellier3m.fr> rubrique Vivre environnement.